



MONSIEUR BLEVANUS Alexandre
Eric
23 RUE DE BOULLAY LES TROUX
91470 LES MOLIERES

Nom de famille : BLEVANUS
Prénom(s) : Alexandre Eric
Date de naissance : 20/12/2006
A : ETAMPES (091)
INE : 090619147KG
Etablissement : 0911983L LYC JULES VERNE - LIMOURS(0911983L)
Forme de passage : Contrôle continu y compris EPS
Catégorie : SCOLAIRE
Section européenne - Anglais (DNL - Histoire-géographie)

Jury : 9125

Scannez avec
l'application CycladesVerif

Epreuves terminales	Coef.	1er groupe		
		Note	Points	
Français				
Français écrit	A25 2023	5.00	11.00	55.00
Français oral	A25 2023	5.00	14.00	70.00
Philosophie		8.00	8.00	64.00
Epreuve orale terminale (Grand oral)		10.00	15.00	150.00
Mathématiques		16.00	14.00	224.00
Sciences économiques et sociales		16.00	9.00	144.00
Totaux		60.0		707.00

Contrôle continu	1ère			Terminale		
	Coef.	Note	Points	Coef.	Note	Points
Histoire - Géographie	3.00	14.90 (A25 2023)	44.70	3.00	11.30	33.90
Enseignement moral et civique	1.00	15.00 (A25 2023)	15.00	1.00	15.80	15.80
Langue vivante A (Anglais)	3.00	14.70 (A25 2023)	44.10	3.00	16.00	48.00
Langue vivante B (Allemand)	3.00	12.50 (A25 2023)	37.50	3.00	14.80	44.40
Enseignement scientifique	3.00	17.50 (A25 2023)	52.50	3.00	16.80	50.40
Education physique et sportive				6.00	16.00	96.00
Physique-Chimie	8.00	10.80 (A25 2023)	86.40			
Total de coefficients : 40.0				Total de points : 568.70		

Evaluation(s) spécifique(s) hors BFI et sect. binationales	Note
Evaluation spécifique section de langue (Anglais)	15.80

Moyenne de cycle de la langue de la section de langue	15.35
-------------------------------------------------------	-------

Calcul résultat	Coef.	Points
Epreuves terminales	60.0	707.00
Contrôle continu	40.0	568.70
Totaux	100.0	1275.70
MOYENNE FINALE		12.76

Décision du jury :

Admis Mention Assez Bien
Section européenne (Anglais)



A ARCUEIL, le 08 juillet 2024
Le directeur du service interacadémique
des examens et concours
Frédéric MULLER

RELEVÉ DE NOTES DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Pour mieux comprendre les modalités de calcul de votre note finale au baccalauréat, visitez le site <https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee>.



Scannez le QR-Code ci-contre et accédez directement aux modalités de calcul.

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Conformément à la réglementation des examens, le jury est souverain et aucun recours n'est recevable à l'encontre des décisions qu'il a prises en application de cette réglementation.

Seules les irrégularités relevant d'erreurs matérielles ou de droit peuvent être rectifiées.

Si vous estimez que la décision du jury est irrégulière, vous pouvez :

- soit formuler un recours gracieux auprès des services en charge des examens et concours, par courrier et dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision.

Après avoir effectué un recours gracieux, vous pouvez former un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans un délai de deux mois à compter de la réception d'une décision de rejet de votre recours gracieux, ou dans un délai de quatre mois à compter de votre recours gracieux si vous n'avez pas obtenu de réponse de l'administration.

- soit former directement un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de cette présente notification.

IMPORTANT

Le présent document vaut ce que de droit jusqu'à délivrance du diplôme pour le candidat admis. Il peut être édité à tout moment depuis votre espace candidat CYCLADES.